

Zeitschrift: Schweizerische Zeitschrift für Vermessungswesen und Kulturtechnik =
Revue technique suisse des mensurations et améliorations foncières

Herausgeber: Schweizerischer Geometerverein = Association suisse des géomètres

Band: 44 (1946)

Heft: 3

Nachruf: Charles Roesgen : ingénieur diplômé E.P.F. sous-conservateur-
géomètre, Genève

Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 02.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

und Hilfsbereitschaft, verbunden mit einem goldenen Humor zu eigen. Eine typische Synthese welscher und deutschschweizer Art, leutselig, fröhlich, aufgeschlossen, arbeitsfreudig, war er seinen Freunden und Untergebenen zugetan. Emil Rüeegger liebte seinen Berufsverein und seine Kollegen, er diente ihnen sein Leben lang. Es ist für ihn bezeichnend, daß er noch auf seinem Sterbebett einem Freunde Anweisung zur Erledigung eines Auftrages erteilte, den auszuführen er selbst als Bibliothekar des S. G. V. nicht mehr in der Lage war. Wie als Bibliothekar, so amtierte er jahrzehntelang auch als Übersetzer für unser Fachorgan, allzeit hilfsbereit und treu. Wie kurz waren da oft die Termine zur Leistung der Arbeit, Emil Rüeegger ließ es sich nicht verdrießen. Und er fand weiter Zeit, in selbstloser Weise den Vertrieb des vom S. G. V. herausgegebenen Werkes „Vermessung, Grundbuch, Karte“ zu besorgen und auf internationalem Boden als Kommissionsmitglied des Internationalen Geometerbundes am Fachwörterverzeichnis zu arbeiten. Es bedeutet viel, einen Menschen zu haben, auf den man sich so verlassen konnte, wie man sich auf Emil Rüeeggens Hilfsbereitschaft verlassen konnte.

Mit seiner Arbeit und seiner Frohnatur zog Rüeegger seine Kollegen in seinen Bann. Wie viele Stunden der Freude er auch organisierte in seinem lieben Verein, wie gerne war man fröhlich unter seinem oft geübten Präsidium als Tafelmajor. Sein Ableben hat nicht nur in seiner geliebten Familie, sondern auch in unserem Verein eine Lücke gerissen.

Nun ist unser Freund dahingegangen, uns bleibt die dankbare Erinnerung an einen wertvollen Menschen, der es verstand, sein Leben der Freundschaft, Arbeit und Freude zu einem Ganzen zu runden. Er ruhe in Frieden. B.

† Charles Roesgen

Ingénieur diplômé E. P. F.

Sous-Conservateur-géomètre, Genève.

Le 24 septembre 1945, est décédé subitement à Troinex dans sa villa „Vieux chênes“ où il s'était retiré Ch. Roesgen, à l'âge de 73 ans.

Né à Genève le 31 mai 1873, il suivit la section industrielle du Collège, section technique du Gymnase et le Polytechnikum de Zürich, d'où il sortit en mars 1895 à l'âge de 22 ans, avec le diplôme d'Ingénieur civil.

D'avril à fin novembre 1895, il fût occupé comme surveillant de travaux, à la construction de l'Usine de Chèvres et du Pont de la Coulouvrenière.

Le 1^{er} décembre 1895, il entra au service de l'Etat, en qualité de Directeur du Cadastre de la Ville de Genève, alors en cours d'exécution; en 1898, il obtint le brevet de „Géomètre agréé“ ce qui lui permit de remplir „ad-intérim“ dès le 1^{er} mai 1904, les fonctions de Géomètre du Cadastre genevois, fonction régularisée par traité du 24 mai 1907.

Il conserva celles-ci, avec le titre de «Sous-conservateur-géomètre» ceci dès l'application du Code civil suisse, jusqu'en septembre 1934, époque où il fût sa retraite, atteint par la limite d'âge.

Au cadastre de la Ville de Genève Ch. Roesgen s'occupa des calculs

de triangulation et polygona-tion, leurs vérifications, ainsi que du levés de détail; ensuite il fût chargé de la partie administrative, concernant la délimitation et reconnaissance des parcelles, basée uniquement sur les seuls documents officiels de l'époque, soit «*plan Billon et reconnaissances Deharsu*» datant de 1690 à 1720.

Il réussit par un travail ardu et patient, à raccorder les données avec l'état des lieux, par comparaison et carulation des actes notariés de la fin du XVII^e au XVIII^e siècle; ses persévérantes recherches lui permirent de faire reconnaître, comme propriété de la Ville de Genève, un certain nombre de parcelles, allées et cours, dont les précédents Conseils Administratifs s'étaient plus ou moins désintéressés.

Excellent mathématicien, il calcula, à titre privé, les coordonnées et altitudes d'un clef de IV ordre d'environ 350 points, au moyen d'une table de logarithmes à 8 décimales du Service géographique de l'Armée française; il découvrit une erreur dans le logarithme d'une tangente, dont les 4 derniers chiffres étaient intercertis, la signala au général Bourgeois, chef du Service géographique, qui l'en remercia chaleureusement. Au cours de cette longue carrière de 39 ans, consacrée entièrement au service du Canton de Genève, Ch. Roesgen a donné l'exemple d'un fonctionnaire ponctuel et consciencieux conciliant, lorsque les circonstances l'exigeaient; minutieux, il ne tolérait guère de compromis pouvant porter atteinte à la valeur des documents cadastraux qui lui étaient confiés, et entretenait aux tous les géomètres privés du Canton, d'utiles et amicales relations, facilitant mutuellement la tâche de chacun.

En 1909 sur l'initiative de Ch. Roesgen et l'auteur de ces lignes, est fondée la «Société Genevoise des Géomètres agréés» dont il fût le premier président, fonction qu'il abandonna après peu de séances, pour cause d'incompatibilité avec celle de Géomètre du Cadastre. Le but de ce groupement était de collaborer avec les sections romandes, notamment la «vau-doise» à l'éloboration des nouvelles prescriptions fédérales, en vue de l'entrée en vigueur du Code civil, resté au Comité de la Section genevoise, Ch. Roesgen participa utilement et activement aux travaux de celle-ci, lui rendit de précieux services, spécialement lors de l'étude et la préparation de la révision cadastrale dans le Canton de Genève.

A partir de 1910, soit dès la fondation de la «Société suisse des Géomètres» il assuma pendant de nombreuses années, la traduction en français de mémoires professionnels, comptes rendus, délibérations du C. C. été destinés au Journal des Géomètres, auquel comme écrivain, il collabora par divers articles, concernant l'application des Instructions fédérales sur la mensuration parcellaire.

Il fût incinéré au cimetière de St. Georges le 27 septembre, sans aucun honneur, selon son désir, un culte à la chapelle du crématoire en présence de connaissances et amis, termina la funèbre cérémonie.

Vortragskurs über Fragen der Agrargesetzgebung

Voranzeige

Der Schweizerische Geometerverein ist mit der Organisation eines Vortragskurses, an dem die bedeutungsvollen Fragen des künftigen Agrarrechtes behandelt werden sollen, beschäftigt. Der Kurs soll am